

Examens d'aptitude physique et de fin de cours complémentaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Examens d'aptitude physique et de fin de cours complémentaires

Examens d'aptitude physique, des élèves nés en 1927

GRUYÈRE

Jeudi 25 mars, à 14 h., à La Roche : Villarvolard, Hauteville, La Roche et Pont-la-Ville.

Vendredi 26 mars, à 14 h., à Echarlens : Echarlens, Riaz, Marsens, Morlon, Vuippens et Sorens.

Samedi 27 mars, à 14 h., à Broc : Broc, Botterens, Gruyères, Enney et Estavannens.

Lundi 29 mars, à 14 h., à Albeuve : Grandvillard, Villars-sous-Mont, Neirivue, Albeuve (Les Sciernes), Lessoc et Montbovon.

Mardi 30 mars, à 14 h. à Charmey : Bellegarde, Charmey, Cerniat (La Valsainte), Châtel-Crésuz.

Jeudi 1^{er} avril, à 14 h. à Bulle : La Tour-de-Trême, Le Pâquier et Bulle.

VEVEYSE

Vendredi 26 mars, à 8 h., à Châtel-St-Denis : Châtel-St-Denis (école primaire, école secondaire, Villa Wandel), Fruence, Prayoud, Remaufens, Tatroz.

Samedi 27 mars, à 8 h., à Châtel-St-Denis : Attalens, Vuarat, Bossonnens, Granges, La Rougève, Le Jordil, St-Martin.

Samedi 27 mars, à 8 h., à Vaulruz : Vaulruz, Vuadens, Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes, Sâles.

Lundi 29 mars, à 8 h., à Semsales : Semsales, Le Crêt, Bouloz, Grattavache, Porsel, Besencens, Pont, Fiaugères, Progens.

N.-B. — Les maîtres doivent accompagner leurs élèves et veillent à ce que chacun apporte son livret d'aptitude.

Examens de fin de cours complémentaires

GRUYÈRE

Samedi 17 avril, à 7 h. 30, à Marsens : Marsens, Sorens, Vuippens, Echarlens et Riaz.

A 14 h. à Bulle : Bulle-Ville.

Lundi 19 avril : à 13 h. 45, à Hauteville : Corbières, Botterens, Villarvolard, Hauteville, La Roche et Pont-la-Ville.

Mardi 20 avril : à 7 h. 30, à Albeuve : Grandvillard, Neirivue, Albeuve (Les Sciernes), Lessoc, Montbovon.

A 14 h. 30, à Bulle : Gruyères, Enney, Estavannens, Le Pâquier et Morlon.

Mercredi 21 avril: à 7 h. 45, à Charmey: Bellegarde, La Villette, Charmey, Cerniat (La Valsainte) et Châtel-Crésuz.

A 14 h., La Tour: La Tour-de-Trême et Broc.

VEVEYSE

Mardi 27 avril: à 8 h., à Châtel-St-Denis: Châtel-St-Denis, Fruence, Prayoud, Remaufens.

A 14 h., à Châtel-St-Denis: Attalens, Tatroz, Vuarat, Bossonnens, Granges, St-Martin, Le Jordil.

Mercredi 28 avril: à 7 h. 30, à Vaulruz: Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes, Sâles, Vaulruz, Vuadens.

A 13 h. 30 à Semsales: Le Crêt, Bouloz, Fiaugères, Progens, Grattavache, La Rougève, Porsel, Pont, Besencens et Semsales.

N.-B. — Chaque maître prépare les feuilles d'examen de ses élèves et les adresse en temps utile à son collègue du lieu de l'examen. Chaque élève doit être muni d'une feuille officielle, d'une feuille à dessin, d'une feuille de papier à lettre (format normal, réglure commerciale) et d'une enveloppe, format normal.

IV^e ARRONDISSEMENT

Examens des cours complémentaires

- Mars 29. Neyruz, à 8 ½ h.
- » 29. Onnens, à 13 ½ h.
- » 30. Ecuwillens, à 8 h.
- » 30. Farvagny, à 13 ½ h.
- » 31. Praroman, à 8 h.
- » 31. Ependes, à 13 ½ h.

Examens d'aptitudes physiques (Fin de scol.)

- Mars 29. Ecuwillens, à 8 h.
- » 29. Farvagny, à 14 h.
- » 30. Praroman, à 8 h.
- » 30. Ependes, à 14 h.
- » 31. Neyruz, à 8 h.
- » 31. Prez-vers-Noréaz, à 14 h.

II^e ARRONDISSEMENT

Examen de fin de cours complémentaire

- Avril 2. Belfaux, 8 h.
- » 2. Courtepin, 14 h.
- » 3. Fribourg, à 8 h., En l'Auge pour l'Auge et la Neuveville.
- » 3. Au Bourg, à 14 h., pour le Bourg et les Places.

Examens d'aptitudes physiques

Avril 1. A 8 h. à Belfaux et à Courtepin pour les garçons des cercles respectifs.

VII^e ET VIII^e ARRONDISSEMENTS

Voici l'horaire des examens de fin de cours complémentaires qui auront lieu en 1943, dans la Broye et la Glâne :

1. Lundi, 5 avril, 7 ½ h. Estavayer-le-Lac.
 2. Lundi, 5 avril, 14 h. Cugy.
 3. Mardi, 6 avril, 7 ½ h. Domdidier, pour le cercle de Domdidier.
 4. Mardi, 6 avril, 13 ½ h. Domdidier, pour le cercle de Cousset.
 5. Mercredi, 7 avril, 13 ½ h. Coumin.
 6. Jeudi, 8 avril, 7 ½ h. Villaz-St-Pierre.
 7. Jeudi, 8 avril, 14 h. Orsonnens.
 8. Vendredi, 9 avril, 7 ½ h. Romont.
 9. Vendredi, 9 avril, 14 h. Mézières.
 10. Samedi, 10 avril, 7 ½ h. Sviriez.
 11. Samedi, 10 avril, 14 h. Rue.
-
-

Convocation

Chœur-Mixte du Corps enseignant de Fribourg et environs. — Les répétitions sont fixées, en principe, au premier mercredi de chaque mois, à l'Hôtel Suisse, de 16 h. à 18 h. 30. Exceptionnellement, la répétition de mars aura lieu le **mercredi 10 mars**, à 16 h. (maîtres de la ville : 16 h. 15).

La « Journée des malades »

Dès 1940, il a été proposé à l'initiative et à la bienveillance du public une « Journée des malades », analogue à la Journée des mères. Ce fut un simple essai, mais cet essai fit des heureux.

Il faut donc le renouveler en 1943, car si la maladie est en tous temps une épreuve, elle devient en période de guerre un sujet d'angoisse puisqu'elle aggrave l'inquiétude du lendemain.

Les initiateurs de la « Journée suisse des malades » demandent aux bien-portants de comprendre ces angoisses et de les soulager : prévenance et aide affectueuse, visite, attention, cadeau, secours moral ou matériel..., les moyens ne manquent pas de traduire en actes cette volonté d'entr'aide.

Nous souhaitons que le *dimanche 7 mars*, chacun pense plus particulièrement aux malades.

Compte de chèques : « Journée des malades » II 9620.

AU NOM DU COMITÉ DE LA « JOURNÉE DES MALADES » :

Dr ANDRÉ GUISAN,